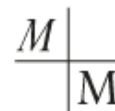




# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*Musées de Marseille*

## PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

<b>NOM DU PROJET</b>	<b>Visites Passerelles Portrait</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	<b>Musées de la ville de Marseille</b>	
<b>NIVEAUX CONCERNÉS</b>	<b>PERIMÈTRE</b>	<b>DOMAINE</b>
Collège et Lycée	Bouches-du-Rhône	Arts visuels/ Patrimoine
<b>CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES</b>		
<b>RENCONTRER</b>	<b>PRATIQUER</b>	<b>CONNAITRE</b>
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production Mettre en œuvre un processus de création Concevoir et réaliser la présentation d'une production S'intégrer dans un processus collectif Réfléchir sur sa pratique	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel Mettre en relation différents champs de connaissances Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
<b>Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés</b>	<b>Pratique artistique proposée aux élèves</b>	<b>Champs de connaissance explorés</b>
Cœuvres issues des Collections des Musées de Marseille	Productions littéraires, graphiques, picturales, photographiques, numériques, mise en scène.	Développer la culture personnelle Approche sensible des œuvres Utilisation d'un vocabulaire spécifique Aborder les champs d'exploration de la représentation/ présentation. Questionner à travers l'Histoire de l'art le genre du portrait, de l'autoportrait.

## PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et les Musées de la Ville de Marseille, est proposé le dispositif « Visites passerelles » autour de la thématique du Portrait. Il s'agira de découvrir ce genre artistique à travers les collections de trois musées de la Ville de Marseille.

Le genre du portrait questionne les raisons sociales, politiques et personnelles pour lesquelles un être est représenté. La confrontation avec d'autres genres qui représentent des personnes ou des personnages permet d'affiner cette notion de portrait.

La variété des portraits fera écho aux différents programmes d'enseignement du collège en français, en arts plastiques en langues et en histoire des arts :

- La représentation, la ressemblance, la recherche d'imitation, d'accentuation ou d'interprétation, d'éloignement des caractéristiques du réel dans une représentation, l'écart, le surgissement d'autre chose.
- Le portrait physique et moral, l'expressivité, le récit ou portrait de soi.
- Le portrait témoin de l'Histoire, le portrait de commande, le portrait d'apparat (et de propagande).
- Le portrait intime, posthume, d'apparat, le portrait équestre, la caricature, le portrait allégorique, le portrait psychologique et l'autoportrait pourront être également des sujets d'études.



Pierre Puget « Portrait Louis XIV » © Musées de Marseille



Françoise Duparc « Vieille Dame » © Musées de Marseille



Robert Tournière « Portrait supposé de M. Saint Cannat et de ses enfants » © Musées de Marseille



Adolphe Monticelli « Portrait de Madame Pascal » © Musées de Marseille

Cette proposition s'inscrit pleinement dans les programmes du lycée, général, technologique et professionnel :

- Des liens pourront émerger dans le cadre de l'enseignement du français, de la philosophie, de l'histoire géographie et de l'EMC, des enseignements de spécialité dans les sections générales (Arts, humanités, littérature et philosophie, littérature et langues et cultures de l'Antiquité, langues, littératures et cultures étrangères et régionales, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques).
- Dans les sections technologiques, ce dispositif pourra s'inscrire dans le cadre des enseignements communs (français, philosophie, histoire géographie et EMC) et des enseignements de spécialités (STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués, S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse).
- En lycée professionnels, ce parcours intéressera particulièrement, les sections des métiers d'art, l'enseignement des arts appliqués, des lettres histoire et pourra participer à la réalisation du chef d'œuvre.

« La représentation d'une personne. Le portrait est déjà une interprétation et transcription, donc un choix, pour rendre l'apparence extérieure d'une personne, quel que soit le degré de réalisme. Bien qu'uniquement visuel, le portrait peut rendre très sensible la personnalité intérieure du modèle, par de nombreux indices tels que la pose, l'expression de physionomie, etc. En littérature, le portrait est une description, il donne donc en ordre successif ce que la vue représente simultanément. Le portrait littéraire peut indiquer directement les aspects non visibles de la personne, par exemple donner ses caractéristiques psychologiques. Enfin il faut faire une place à part à l'autoportrait où l'artiste se représente lui-même. Il présente l'avantage pratique qu'on a toujours sous la main son modèle et qu'on ne dépend pas ainsi des autres ; il a l'inconvénient pratique qu'à se voir dans un miroir on a de soi une image inversée ; il a la difficulté psychique qu'on y est trop directement intéressé pour se voir facilement de manière impartiale. L'autoportrait, surtout quand il est fréquent chez un artiste, est un témoignage du genre d'intérêt qu'on se porte à soi-même. Mais qu'on fasse son propre portrait ou celui d'un autre, le portrait marque toujours qu'on attribue une importance à l'haecceité du moi, à l'identité personnelle ».

Emile Souriau, dictionnaire d'esthétique

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Tout au long de l'année, l'enseignant créera son projet, en articulant les 3 visites en partenariat avec les Musées de la Ville de Marseille. Afin de l'épauler dans sa démarche, le service éducatif et les professeurs relais missionnés par la DAAC proposeront différents outils pour que ce projet soit l'occasion pour les élèves de se construire une culture artistique personnelle, développer des pratiques plastiques, littéraires, encourager leur créativité et éveiller leur curiosité.

**3 visites** dans les musées : musée des Beaux-Arts, musée d'Archéologie méditerranéenne et musée d'Arts contemporain à réserver entre le 10 novembre 2022 et le 25 mai 2023.

**Attention** : les visites seront réalisées les jeudis à 10h00 sur des dates fixées par le service culturel et des publics des musées de la Ville de Marseille et ne seront pas modifiables.

**Septembre** : Les équipes pédagogiques retenues réserveront les 3 dates de visite, auprès du service culturel et des publics des musées de la Ville de Marseille au 04 91 14 58 23 ou au 04 91 14 58 52.

Au mois d'octobre : Formation inscrite au plan académique de Formation, en public désigné, pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre du dispositif.

Les professeurs relais missionnés par la DAAC auprès des Musées de Marseille seront un point d'appui pour aider les enseignants dans la construction de leur projet. Un dossier pédagogique sera envoyé aux équipes porteuses de ce projet dans leur établissement. Il comprend de la documentation ainsi que des pistes pédagogiques possibles selon les niveaux de classe, en lien avec les programmes.

## CONTACTS

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

Professeurs relais auprès des Musées de Marseille

- Julie Surugue : [julie.surugue@ac-aix-marseille.fr](mailto:julie.surugue@ac-aix-marseille.fr)
- Raphaël Besson : [raphael.besson@ac-aix-marseille.fr](mailto:raphael.besson@ac-aix-marseille.fr)

Chargée de mission Patrimoine, Archéologie et Architecture

Emmanuelle Aubouin : Responsable domaine Patrimoine, Archéologie et Architecture [daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr)

Chargée de mission Arts Visuels  
Sophie Valentin - Responsable domaine Arts Visuels  
Tél : 04 91 93 88 41 – [daac.arts@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.arts@ac-aix-marseille.fr)

## LES PARTENAIRES

### *Musées de Marseille*

- Service culturel et des publics - [musees-education@marseille.fr](mailto:musees-education@marseille.fr)
- Référent public scolaire pour les musées de Marseille : Sophie Gosse Bader - Tél : 04 91 14 59 18 – [sgosse@marseille.fr](mailto:sgosse@marseille.fr)
- Service réservation du service culturel et des publics - Tél : 04 91 14 58 23 ou 04 91 14 58 52

## MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :  
mail professionnel nominatif [prenom.nom@ac-aix-marseille.fr](mailto:prenom.nom@ac-aix-marseille.fr)

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.  
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

## MODALITÉS FINANCIÈRES

**Les visites dans les musées sont gratuites.**

**Le transport est à la charge des établissements.**

## MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi-juin 2022.